

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Val d'Oise

Mairie de **SERAINCOURT****2025/04-14****REGISTRE DES DELIBERATIONS****du CONSEIL MUNICIPAL du 07 AVRIL 2025**

Date de convocation : 01/04/2025

Date d'affichage : 01/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 19h30, le Conseil Municipal de SERAINCOURT, légalement convoqué le 1^{er} avril 2025 s'est réuni salle du Conseil en Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame le Maire Anne-Marie MAURICE.

Etaient présents : Mme MAURICE, M. SCHWEIZER, Mme CHABRIT, M. FERREIRA, Mme ENEE, M. MAURICE, M. DIGAIRE, Mme LOZACH, Mme SCHEMBRI, M. BALLOT, Mme REUSSARD, M. VINOLAS.

Absents ayant donné pouvoir : M. ARDITTI à Mme CHABRIT
Mme RAYSSEGUIER à M. SCHWEIZER

Absent non excusé : M. SIMON

Ouverture du Conseil à 19h30

Madame le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que la séance peut valablement délibérer.

Madame CHABRIT est désignée secrétaire de séance.

LISTE DES EFFECTIFS

Mme CHABRIT notifie la nécessité de mettre à jour la liste des effectifs. Il convient d'établir une délibération pour le tableau des emplois et effectifs suivant :

Filière	Emploi	Emplois créés	Emplois pourvus	Durée hebdomadaire
ADM	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	1	35/35 ^{ème}
	Adjoint administratif. Principal 2 ^{ème} classe	1	0	20,5/35 ^{ème}
	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	1	20.5/35 ^{ème}
TECH	Adjoint Technique Territorial	1	1	35/35 ^{ème}
	Adjoint. Technique Territorial	1	1	21.66/35 ^{ème}
	Adjoint Technique Territorial	1	1	26/35 ^{ème}
	Adjoint Technique Territorial	1	0	35/35 ^{ème}
	Adjoint Technique Territorial	1	0	24.42/35 ^{ème}
	Adjoint Technique Territorial	1	0	19/35 ^{ème}

Adjoint Technique Territorial Principal 2 ^{ème} classe	1	1	35/35 ^{ème}
Adjoint Technique Territorial Principal 2 ^{ème} classe	1	1	24.42/35 ^{ème}
Adjoint Technique Territorial Principal 2 ^{ème} classe	1	1	19/35 ^{ème}
Total	12	8	

1 adjoint technique (22.08/35^{ème}) et 1 adjoint Administratif (35/35^{ème}) en disponibilité.

Approbation à l'unanimité.

Le Maire
Anne-Marie MAURICE

